

Dépot légal 1512827

47, Vol. 2, du 24 au 30 Juillet 2026

Magazine HAITI-ESPOIR

Revue de l'actualité nationale et internationale



www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haiti-Espoir

Phone: +509 34751155/

AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

28 Juillet 1915-28 Juillet 2026

FAUT-IL REVENIR À LA CASE DÉPART?



HAITI-ONU-SÉCURITÉ
DISCOURS LORS
D'UNE SÉANCE
D'INFORMATION
DU CONSEIL DE
SÉCURITÉ DE
L'ONU SUR HAÏTI



Calendrier électoral :

Piège
politique
ou
réelle
transition ?



"Credit on the boat":

Un
véritable
succès!

FIN DU TPS: COMMENT PEUT-ON ÊTRE SI CRUEL?



Le sénateur Démocrate, Edward John Markey dit Ed Markey

Les Haïtiens de la diaspora vivant aux Etats-Unis d'Amérique depuis une quinzaine d'années sous l'empire du *Temporary Protected Status* ou *Statut Temporaire Protégé* (TPS) et leurs familles restées en Haïti, vivent dans l'angoisse. Après une longue lutte ponctuée par des manifestations pacifiques, des plaidoyers, des plaidoiries, des mesures administratives et des décisions judiciaires tantôt favorables, tantôt défavorables, en définitive, le monstre a fini par frapper à leurs portes. Le Mercredi 22 Juillet 2026, une tentative des sénateurs démocrates visant à prolonger le TPS en faveur des Haïtiens pour trois autres années, s'est soldée par un échec, car un sénateur républicain, **Eric Schmitt** du Missouri, en a fait objection.

Au 27 Juillet 2026, les permis de travail d'environ 350 mille immigrants haïtiens ne seront plus valides. Au milieu de ce mois, les procédures de déportation ont débuté avec plus de 100 Haïtiens expulsés par le *Department of Homeland Security* vers Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays. Parmi ces déportés, il y avait des bénéficiaires de la *Humanitarian Parole* (Programme Joe Biden). De telles

vagues de déportation dépassent de loin la capacité d'accueil et de prise en charge du pays qui faisait face déjà à la gestion de près de 1,5 million de déplacés internes.

Pourtant, une récente note du *State Department* maintient son "warning" de niveau 4 de "ne pas voyager" en Haïti, parce que ce pays s'avèrerait très dangereux en raison des actions des bandes armées, des troubles politiques et autres adversités. Rendrant l'affaire plus macabre, les officiels étasuniens ont conseillé à leurs concitoyens qui voudraient quand même s'y rendre, de laisser derrière eux leurs testaments et un test d'ADN, car cela risque de devenir un voyage sans retour. Malgré la gravité de la situation en Haïti, l'opinion publique avait jugé ces conseils, exagérés et néfastes à plusieurs égards.

Objectivement, les trois mesures – la suspension du statut migratoire protégé, les déportations et l'avis absolu de ne pas voyager – se sont avérées incompatibles et contradictoires. Comment peut-on expulser tant d'êtres humains désespérés dans un pays si dangereux ou infernal ? Cela ne peut que bouleverser la conscience humaine !

<<Americano, homini lupus ! >> Le peuple ‘‘américain’’ ou étasunien reste et demeure un peuple moral et chrétien. Mais depuis quelque temps, une branche de son Gouvernement met en mauvaise posture ceux qui apprécient ou admirent ce grand peuple généreux et libertaire. À travers le monde, on perçoit de plus en plus ‘‘America’’ comme un loup pour l’humanité.

C’est le point de vue du sénateur Démocrate, **Edward John Markey** dit **Ed Markey** (D, Massachussets) qui, à propos du vote frustré, s’est exclamé : << *C’est un scandale, une parodie de justice. Depuis des années Donald Trump diabolise les Haïtiens bénéficiant du TPS, proférant des mensonges racistes et cruels à leur sujet.* >> Pour le reste du discours de Markey, c’est une affaire de lutte politique interne des USA entre Républicains et Démocrates, qui ne concerne pas trop les étrangers, même si les moindres décisions du Gouvernement des USA a des répercussions négatives ou positives sur le reste du Monde.

On ne dicte pas à un Etat étranger sa politique souveraine migratoire, certes. Mais une politique migratoire inhumaine ne devrait trouver de place dans aucune gouvernance nationale, parce que contraire à l’un des principes généraux du droit international public : *l’interdiction de l’abus de*

droit. Cela renvoie à l’application de manière excessive et malveillante d’un droit portant préjudice à des immigrants haïtiens victimes d’une situation qu’ils n’ont pas créée.

Au-delà de la politique, des différences raciale, nationale, tribale, culturelle, de langue ou de religion, il y a un minimum de valeurs partagées entre les hommes. En général, les gens du parti Républicain des USA ont construit leur réputation sur les valeurs chrétiennes cardinales que sont l’amour, la compassion, le pardon et la charité. **1 Corinthiens 3 verset 13** dit : << *Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l’espérance et la charité ; mais la plus grande, c’est la charité.* >> Comment peut se dire ‘‘chrétien’’ et faire preuve d’autant de manque de charité ?

Malgré tous les antagonismes géopolitiques et géoéconomiques qui accablent le Monde d’aujourd’hui, les Etats-Unis d’Amérique restent et demeurent encore la planche de salut vers laquelle se tournent la plupart de ceux en quête de liberté individuelle et d’espérance. Ce manque de charité n’est-il pas en train de laminer leur prestige et leur influence ?

Jean Hénoc Faroul

GÉNÉRIQUE	
Directeur Général Me. Jean Hénoc Faroul	Promotion Alex Calas
Rédacteur en Chef Me. Jean Hénoc Faroul	Reporter Thomas Goldy
Secrétaire de Rédaction Me. Jean Hénoc Faroul	Responsables de Publicité Eder Rosier
Rédaction Mutchi Obas Alex Calas Ing. Moïse Charles Ing. Yves Junior Vancol Me. Manfred Siméon Me. Jean Hénoc Faroul Bernadel Joseph Jean Gustave Molin Martine Milard	Marketing et distribution Jean Eudes Pierre Jean
	Art graphique Alexis Jean Billy.

BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



BMPAD

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est un organisme public autonome, chargé d'assurer la mobilisation, la gestion et la mise en œuvre de projets structurants inscrits dans la politique de développement du Gouvernement.



La création du BMPAD en 2008 a mis fin au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III.

Cet organisme fonctionnait sous la direction du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Contrairement au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III, le BMPAD jouit d'une autonomie administrative et financière. Il assure le relais « des accords, des conventions et des protocoles d'entente » de l'ancienne structure. Sa mission est clairement définie selon les statuts précisés dans sa loi cadre.

bmpad.gouv.ht, Port-au-Prince, Haïti

Le 28 juillet 1915, il y a 111 ans, les USA occupèrent Haïti: FAUT-IL REVENIR À LA CASE DÉPART?

Par Jean Hénoc Faroul



Le nouveau bureau des douanes d'Haïti à Port-au-Prince, sous l'occupation des USA (1915-1934)

Il y a exactement cent onze (111) ans, le 28 Juillet 1915, environ 340 Marines et des militaires de la marine des États-Unis d'Amérique placés sous le commandement du vice-amiral William Banks Caperton, débarquèrent du croiseur cuirassé USS Washington à Bizoton, Port-au-Prince, pour ramener l'ordre dans cette nation turbulente ravagée par l'anarchie et la misère. Ils prirent rapidement le contrôle de la capitale et y décrétèrent la loi martiale. Il s'en suivit moins de deux mois plus tard une *Convention haïtiano-américaine* qui établit un protectorat sur Haïti, laquelle remit aux USA les fonctions stratégiques de l'Etat haïtien, comme la gestion des finances publiques, la sécurité nationale et la sécurité publique pour deux périodes de 10 ans.

Fatiguées d'un long siècle d'instabilité chronique, les élites haïtiennes et une bonne partie des classes moyennes et des masses populaires, se sentirent soulagées et n'opposèrent pas au débarquement aucune résistance. Les bandes armées

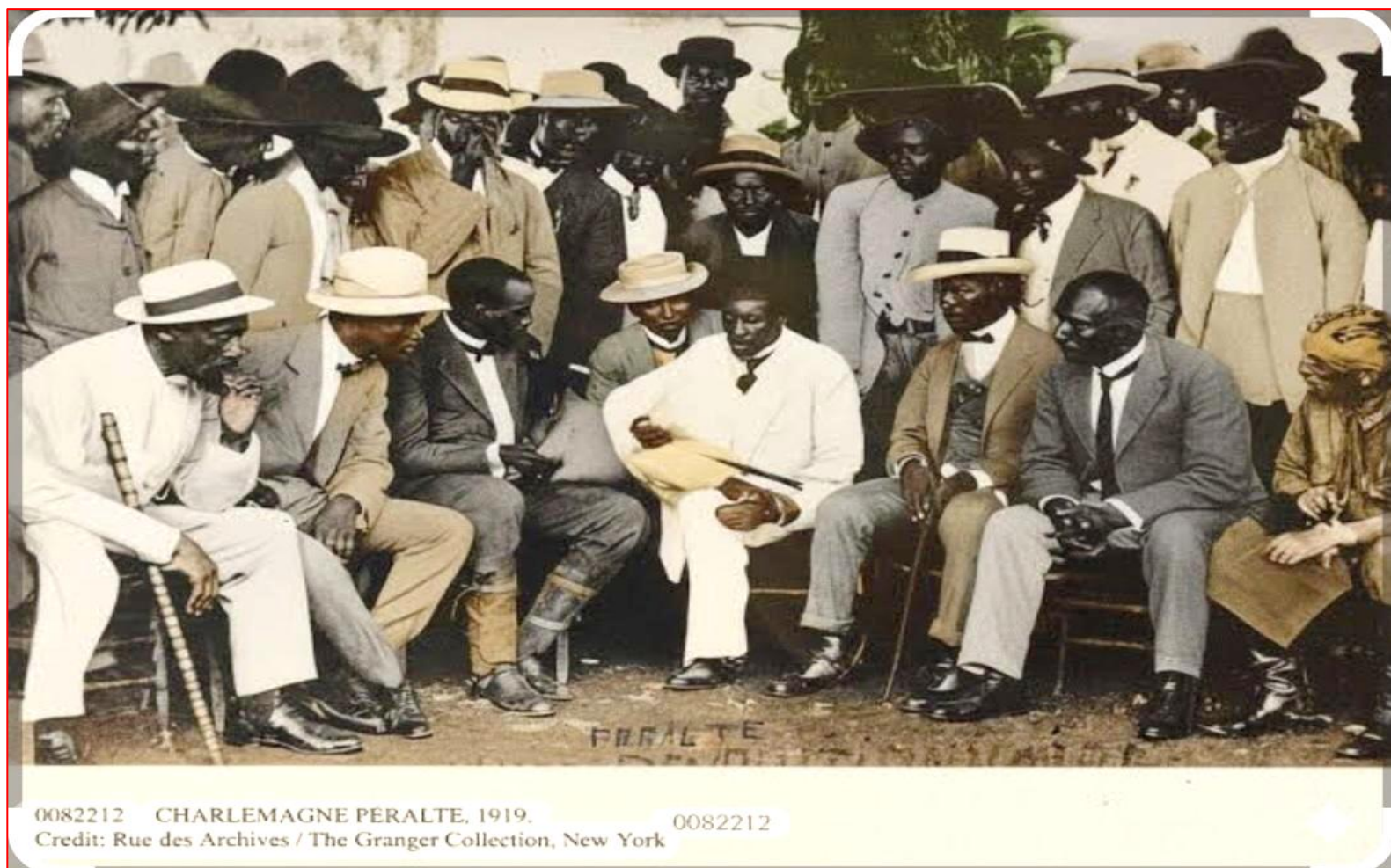
paysannes du Nord, les *Cacos*, et du Sud, les *Piquets*, qui saccageaient le pays depuis la fin des années 1860, se dispersèrent et furent vite désarmés par les occupants. Il y eut cependant quelques barouds d'honneur, et des mouvements de résistance limités, dont celle du commandant de la petite ville de Léogane, Charlemagne Peralte.

Y a-t-il une sorte de prémonition ? Cette intervention militaire suivie de mise sous protectorat eut lieu cent onze (111) ans après l'indépendance du pays. Les tenants de la *numérologie* croient qu'il existe une relation cachée entre les chiffres et les événements. Tout comme les *déterministes* estiment que les mêmes causes - dans les mêmes conditions - produisent les mêmes effets. Curieusement, les causes qui présidèrent à la mise sous protectorat d'Haïti en 1915 - les désordres internes et les motifs géopolitiques et géoéconomiques internationaux - sont revenues avec encore plus d'acuité.

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir



Au centre, vêtu du de blanc, Charlemagne Peralte entouré de chefs de la résistance.

Les raisons de cette intervention sont multiples :

Depuis l'indépendance du pays en 1804, il n'y eut aucun Chef d'État démocratiquement élu, mais une suite ininterrompue de coups d'Etat réalisée par des satrapes militaires. Un seul citoyen civil, Me. Michel Oreste, parvint à accéder au pouvoir suprême. On pourrait accepter ces gouvernements despotiques et autoritaires, s'ils conduisaient au progrès socio-économique et au bien-être collectif. Mais, tel ne fut pas le cas ! À part quelques initiatives louables isolées des Présidents Fabre Geffrard (1859-1867), Lysius Salomon (1879-1888) et Florville Hyppolite (1889-1896) – les incessantes guerres civiles avaient plutôt maintenu le pays dans la misère.

Pour comble, l'instabilité chronique et l'anarchie amenèrent au pouvoir, en l'espace de 2 ans (1911-1915), 4 Présidents élus par le parlement et autant d'équipes transitionnelles appelées 'comités de salut public'.

Résultats du protectorat : les avis sont partagés

Certains Haïtiens considèrent que cette occupation ou ce protectorat a eu certains résultats négatifs, comme :

- la destruction de forêts vierges pour l'implantation d'entreprises agricoles produisant le sisal et l'hévéa ;

Durant cette période troublée, les investissements allemands avaient fini par supplanter dans le pays, ceux des Français, des Anglais et surtout des USA qui émergeaient comme la principale et seule puissance hémisphérique capable de tenir tête aux puissances européennes ;

Puis, éclata la Première Guerre Mondiale (1914-1918). Les Européens occupés à s'entretuer, le Président étatsunien Woodrow Wilson (1913-1921), appliquant *la Diplomatie du Dollar*, en profita pour mettre la Caraïbe sous la domination du grand voisin du Nord.

Le massacre à Port-au-Prince de 300 prisonniers politiques, la chute du Président haïtien Vilbrun Guillaume Sam (Mars 1915-Juillet 1915), son lynchage par la populace et le chaos qui s'en suivit, donnèrent aux Marines US à l'affût, l'occasion de mettre un terme aux turbulences d'Haïti et du même coup, y instaurer la pax americana. Ainsi débuta un protectorat qui allait durer 19 années.

- la centralisation des services publics à la capitale au détriment des grandes villes de province ;
- l'émigration des paysans du sud vers les plantations sucrières de Cuba.

Page suivante

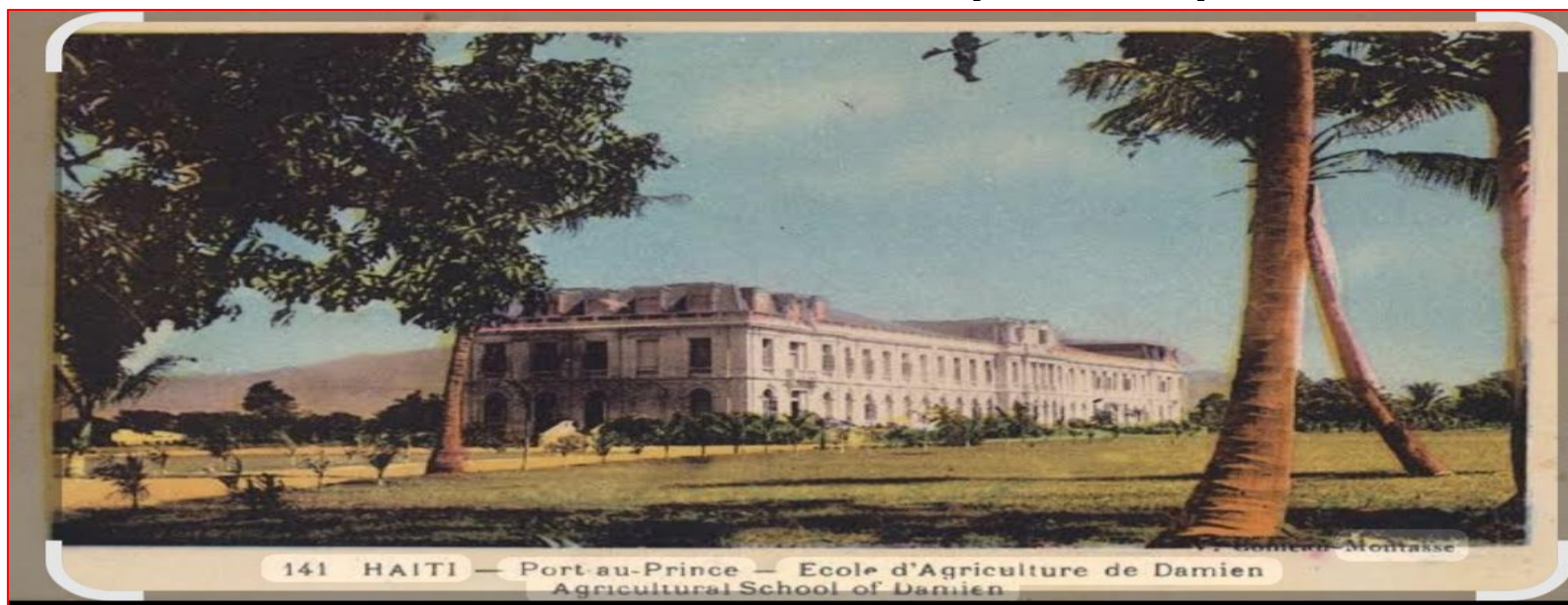


Au centre, le Président Sudre Dartiguenave (12 Août 1915-15 Mai 2022), entouré d'officiers US.

- le démantèlement des bandes armées qui créèrent l'instabilité durant 111 ans (1804-1915) ;
- la neutralisation des chefs Cacos et autres chefs militaires ambitieux ;
- la création de la <<Gendarmerie d'Haïti>> ou <<Garde d'Haïti>> centralisée et d'une police rurale;
- la centralisation du pouvoir à la capitale pour casser les poches de résistance provinciales ;
- la réorganisation et la modernisation de la comptabilité publique. Le service douanier fut dirigé par un << Receveur >> étatsunien (collectant 90% des revenus de l'Etat). La Banque centrale, placée sous la direction d'un <<Conseiller Financier>> de la même nationalité.

Par contre, d'autres estiment que les USA n'auraient pas dû quitter le pays en 1934, car une fois partis les troubles politiques recommencèrent de plus belle. Dès 1937, il y eut une tentative de putsch contre le Président Sténio Vincent. En fait, l'occupation étatsunienne d'Haïti fut assez musclée dans sa phase de mise en place. Par la suite, les ferveurs nationalistes s'étant calmées, on a reconnu que le vice-Amiral William Caperton, le *High Commissioner* John H. Russel Jr. et les présidents Sudre Dartiguenave et Louis Borno avaient engagé Haïti sur la voie de la modernité, par les mesures suivantes :

- la mise en place d'une fiscalité moderne avec la création de << l'Administration Générale des Contributions >> en 1924,
- la création par la *Federal Reserve* d'une monnaie nationale forte. Par le traité de 1919, la Gourde haïtienne devint une monnaie divisionnaire du Dollar US, avec la parité fixe de 5 Gourdes pour 1 Dollar US.
- l'introduction progressive du capitalisme dans un pays où régnait exclusivement la féodalité instaurée depuis la liberté générale des esclaves proclamée par le commissaire Français, Sonthonax en 1793 ;
- la création d'un service d'hygiène publique ;
- la création d'un service de travaux publics qui réalisa le réseau routier national reliant la capitale aux villes de province, des ports, des ponts, le premier réseau de télécommunications par câble, l'adduction d'eau potable, le premier wharf moderne de la capitale en béton armé, etc.
- la mise en place d'un système éducatif tourné vers les sciences appliquées plutôt que les lettres ;
- le respect des mandats présidentiels, etc.



Le local du Ministère de l'Agriculture et de la faculté d'agronomie construite le 22 Août 1928 sous le protectorat.



L'Hôpital Général ou Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH), construit sous le protectorat dans les 1920.



Le premier wharf moderne d'Haïti, construit en béton armé à la capitale en 1929 sous l'occupation



Un instructeur des Marine en séance de formation des nouveaux éléments de la Garde d'Haïti

La liste est loin d'être exhaustive. Bref, l'Haïti plus ou moins moderne est en grande partie l'œuvre du protectorat des USA. Le *Krach de 1929* et des incidents locaux portèrent le Président Francklin Delano Roosevelt à y mettre fin le 1^{er} Aout 1934.

Haïti, aujourd'hui : Pire qu'en 1915

Il y a 111 ans, les USA mirent fin à 111 ans de désordres et d'instabilité dans une Haïti qui avait fini par s'y habituer. Ils chassèrent le naturel qui est revenu au galop. Aujourd'hui, la situation d'Haïti s'avère bien pire qu'en 1915 :

- l'Etat n'existe que de nom ;
- les bandes armées Cacos d'hier causèrent moins de destructions que les concitoyens d'aujourd'hui ;
- la bourgeoisie et les classes moyennes ont vidé le pays ;
- les investissements nationaux et étrangers ont fui Haïti comme la peste ;
- l'économie s'est criminalisée ;
- les activités économiques et socio-culturelles sont à leur étiage ;
- le centre-ville de la capitale, où se trouvent les quartiers commercial et administratif, se trouve en ruines ;
- le pays se trouve au bord d'une catastrophe environnementale quasi-irréversible ;

Selon l'ONU, en 2026 environ 6 millions d'Haïti, soit plus de la moitié de la population, souffrent d'insécurité alimentaire aigüe ;

Encore en 2026, le pays se trouve sous la profusion des transferts sans contrepartie de sa diaspora qui lui apporte 4 à 5 milliards de dollars annuels (près de 20% du PIB). Cette manne risque de se réduire drastiquement par la coupure du *Temporary Protected Status* (TPS) et la possible déportation de 350 mille immigrants haïtien vivant aux USA.

Le pays a raté la plupart des 8 *Objectifs du Millénaire pour le Développement* (OMD) (200-2015) ayant ciblé l'extrême pauvreté, l'éducation et la santé. De même, il est train de faillir encore plus aux 17 *Objectifs de Développement Durable* (ODD) (2015-2030) centrés sur l'éradication de la pauvreté et la protection de l'environnement.

On pourrait prendre pour une plaisanterie de mauvais goût, l'idée farfelue de faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon 2030.

Page suivante



Le quartier de Jalousie, Pétion-ville, Haïti. Sans commentaires.



Une vue courante des bidonvilles d'Haïti.

Que faire ?

En plein 21ème siècle et à quelques encablures de Miami, le tableau ne saurait être plus sombre! La gravité de la situation actuelle semble dépasser les capacités de réponse haïtiennes. En fait, depuis une vingtaine d'années des dispositions ont été prises par la communauté internationale pour "monitorer" la gouvernance d'Haïti, encore laissée aux Haïtiens eux-mêmes. Cette stratégie n'a pas l'air de trop bien marcher, car d'année en année la situation générale s'est empirée à tous les égards.

Les Haïtiens prendront-ils enfin conscience de la gravité de la situation du pays et résolument les dispositions nécessaires pour ressusciter l'Etat d'Haïti, après 222 ans de turbulences et de misère ?

Les Haïtiens prendront-ils enfin conscience de leur incapacité pour s'engager dans une dynamique de mise volontaire et formelle du pays sous protectorat, en déléguant certaines de ses prérogatives étatiques à un Etat étranger ami ?

[Page suivante](#)

La communauté internationale doit-elle se désengager totalement des affaires d'Haïti, en laissant les Haïtiens se débrouiller tout seuls pour s'en sortir ?

La communauté internationale devra-t-elle renforcer son emprise sur le pays, en le mettant formellement sous tutelle de l'ONU ou d'un autre État.

Autant de questions qui viennent à l'esprit, mais dont les réponses ne sont pas trop évidentes ! Mais, à coup sur quelque chose doit être fait.

<<: «Homme, je puis disparaître, sans voir poindre à l'horizon national l'aurore d'un jour meilleur. Cependant, même après ma mort, il faudra de deux choses l'une: ou Haïti passe sous une domination étrangère, ou elle adopte

résolument les principes au nom desquels j'ai toujours lutté et combattu. Car, au XX^e siècle, et dans l'hémisphère occidental, aucun peuple ne peut vivre indéfiniment sous la tyrannie, dans l'injustice, l'ignorance et la misère», avait dit l'un des plus grands intellectuels et hommes politiques haïtiens des 18^e et 19^e siècles dans son dernier ouvrage << L'Effort dans le mal. >>, 1911.

Ses paroles furent prémonitoires : il est mort la même année 1911 en exil à Saint-Thomas, Iles Vierges danoises (puis des USA en 1917), et les Marines US débarquèrent en 1915.

Jean Hénoc Faroul

Convention de 1915 entre Haïti et les États-Unis

Approbation par la Chambre haïtienne le 15 novembre 1915 ; par le Sénat des États-Unis le 28 février 1916. Echange des ratifications le 3 mai 1916.

La République d'Haïti et les États-Unis d'Amérique, désirant raffermir et resserrer les liens d'amitié qui existent entre eux par la coopération la plus cordiale et par des mesures propres à leur assurer de mutuels avantages ;

La République d'Haïti, désirant, en outre, remédier à la situation actuelle de ses finances, maintenir l'ordre et la tranquillité sur son territoire, mettre à exécution des plans pour son développement économique et la prospérité de la République et du peuple haïtien ;

Et les États-Unis sympathisant avec ces vues et objets et désirant contribuer à leur réalisation ;

Ont résolu de conclure une Convention à cette fin ;

Et ont été nommés à cet effet comme Plénipotentiaires,

Par le Président de la République d'Haïti :

Monsieur Louis Borno, Secrétaire d'État des Relations Extérieures et de l'Instruction Publique.

Par le Président des États-Unis d'Amérique :

Monsieur Robert Beale Davis Jr., Chargé d'Affaires des États-Unis d'Amérique ;

Lesquels s'étant communiqué leurs pleins pouvoirs respectifs trouvés en bonne et due forme, ont convenu de ce qui suit :

Article premier.

Le Gouvernement des États-Unis, par ses bons offices, aidera le Gouvernement d'Haïti à développer efficacement ses ressources agricoles, minières et commerciales et à établir sur une base solide les finances haïtiennes.

Article 2.

Le Président d'Haïti nommera, sur la proposition du Président des États-Unis, un Receveur général et tels aides et employés qui seront jugés nécessaires pour recouvrer, recevoir et appliquer tous les droits de douanes, tant à l'importation qu'à l'exportation, provenant des diverses douanes et ports d'entrée de la République d'Haïti.

Le Président d'Haïti nommera, en outre, sur la proposition du Président des États-Unis, un Conseiller financier, qui sera un fonctionnaire attaché au Ministère des Finances, auquel le Secrétaire d'État prêtera une aide efficace pour la réalisation de ses travaux.

Le Conseiller financier élaborera un système adéquat de comptabilité publique, aidera à l'augmentation des revenus et à leur ajustement aux dépenses, enquêtera sur la validité des dettes de la République, éclairera les deux Gouvernements relativement à toutes dettes éventuelles, recommandera les méthodes perfectionnées d'encaisser et d'appliquer les revenus et fera au Secrétaire d'État des Finances telles autres recommandations qui peuvent être jugées nécessaires au bien-être et à la prospérité d'Haïti.

Page suivante

Article 3.

Le Gouvernement de la République d'Haïti pourvoira, par une loi ou par un décret approprié, à ce que le paiement de tous les droits de douane soit fait au Receveur général ; et il accordera au bureau de la recette et au Conseiller financier toute aide et protection nécessaires à l'exécution des pouvoirs qui leur sont conférés et aux devoirs qui leur sont imposés par les présentes, et les États-Unis, de leur côté, accorderont la même aide et protection.

Article 4.

A la nomination du Conseiller financier, le Gouvernement de la République d'Haïti, en coopération avec le Conseiller financier, collationnera, classera, arrangera et fera un relevé complet de toutes les dettes de la République, de leur montant, caractère, échéance et conditions, des intérêts y afférents, et de l'amortissement nécessaire à leur complet paiement.

Article 5.

Toutes les valeurs recouvrées et encaissées par le Receveur général seront appliquées :

1° au paiement des appointements et allocations du Receveur général, de ses auxiliaires et employés et des dépenses du bureau de la recette qui comprendront les appointements et les dépenses du Conseiller financier, les salaires devant être déterminés suivant accord préalable ;

2° à l'intérêt et l'amortissement de la dette publique de la République d'Haïti ;

3° à l'entretien de la police visée à l'article 10 ; et le solde au Gouvernement haïtien pour les dépenses courantes.

En faisant ces applications, le Receveur général procédera au paiement des appointements et allocations mensuels, et des dépenses telles qu'elles se présentent ; et au premier de chaque mois, il mettra à un compte spécial le montant des recouvrements et recettes du mois précédent.

Article 6.

Les dépenses du bureau de la recette, y compris les allocations et appointements du Receveur général, de ses auxiliaires et employés et les dépenses et salaire du Conseiller financier ne devront pas dépasser 5% (cinq pour cent) des recouvrements et recettes provenant des droits de douane, à moins d'une Convention entre les deux Gouvernements.

Article 7.

Le Receveur général fera un rapport mensuel aux fonctionnaires haïtiens compétents et au Département d'État des États-Unis sur tous les recouvrements, les recettes et les dépenses ; ces rapports seront soumis en tout temps à l'examen et à la vérification des autorités

compétentes de chacun des dits Gouvernements.

Article 8.

La République d'habit ne devra pas augmenter la dette publique sauf accord préalable avec le Président des États-Unis, ni contracter aucune obligation financière à moins que, les dépenses du Gouvernement défrayées, les revenus de la République, disponibles à cette fin, soient suffisants pour payer les intérêts et pourvoir à un amortissement pour l'extinction complète d'une telle dette.

Article 9.

La République d'Haïti, à moins d'une entente préalable avec le Président des États-Unis, ne modifiera pas les droits de douane d'une façon qui en réduirait les revenus ; et, afin que les revenus de la République puissent être suffisants pour faire face à la dette publique et aux dépenses du Gouvernement, pour préserver la tranquillité et promouvoir la prospérité matérielle, le Gouvernement d'Haïti coopérera avec le Conseiller financier dans ses recommandations relatives à l'amélioration des méthodes de recouvrer et de dépenser les revenus et aux sources nouvelles de revenus qui font besoin.

Article 10.

Le Gouvernement haïtien, en vue de la préservation de la paix intérieure, de la sécurité des droits individuels et de la complète observance de ce traité s'engage à créer sans délai une gendarmerie efficace, rurale et urbaine, composée d'Haïtiens. Cette gendarmerie sera organisée par des officiers Américains nommés par le Président d'Haïti sur la proposition du Président des États-Unis. Le Gouvernement haïtien les revêtira de l'autorité nécessaire et les soutiendra dans l'exercice de leurs fonctions. Ils seront remplacés par des Haïtiens, lorsque ceux-ci, après examen effectué par un comité choisi par l'officier chargé de l'organisation de la gendarmerie, en présence d'un Délégué du Gouvernement haïtien, seront jugés aptes à remplir convenablement leurs fonctions. La gendarmerie ici prévue aura, sous la direction du Gouvernement haïtien, la surveillance et le contrôle des armes et munitions, des articles militaires et du commerce qui s'en fait dans tout le pays. Les Hautes Parties Contractantes reconnaissent que les stipulations de cet article sont nécessaires pour prévenir les luttes des factions et les désordres.

Article 11.

Le Gouvernement d'Haïti convient de ne pas céder aucune partie du territoire de la République d'Haïti par vente, bail ou autrement, ni de conférer juridiction sur son territoire à aucune puissance ou gouvernement étranger, ni de signer avec aucune puissance aucun traité ni contrat qui diminuerait ou tendrait à diminuer l'indépendance d'Haïti.

Article 12.

Le Gouvernement haïtien convient de signer avec les États-Unis un protocole pour le règlement, par arbitrage ou autrement, de toutes les réclamations pécuniaires pendantes entre les corporations, compagnies, citoyens ou sujets étrangers et Haïti.

Article 13.

La République d'Haïti, désirant pousser au développement de ses ressources naturelles, convient d'entreprendre et d'exécuter telles mesures qui, dans l'opinion des deux Hautes Parties Contractantes, peuvent être nécessaires au point de vue de l'hygiène et du développement matériel de la République, sous la surveillance et direction d'un ou de plusieurs ingénieurs qui seront nommés par le Président d'Haïti sur la proposition du Président des États-Unis, et autorisés à cette fin par le Gouvernement d'Haïti.

Article 14.

Les deux Hautes Parties Contractantes auront autorité pour assurer, par tous les moyens nécessaires, l'entière exécution des clauses de la présente Convention et les États-Unis, le cas échéant, prêteront leur aide efficace pour la préservation de l'Indépendance haïtienne et pour le maintien d'un Gouvernement capable de protéger la vie, la propriété et la liberté individuelle.

Article 15.

Le présent Traité sera approuvé et ratifié par les Hautes Parties Contractantes conformément à leurs lois respectives, et les ratifications seront échangées dans la ville de Washington aussitôt que possible.

Article 16.

Le présent Traité restera en force et vigueur pendant une durée de dix ans à partir du jour de l'échange de ratifications, et en outre pour une autre période de dix ans si, suivant des raisons précises formulées par l'une ou l'autre des Hautes Parties Contractantes, les vues et objets de la Convention ne sont pas accomplis.

En foi de quoi, les Plénipotentiaires respectifs ont signés la présente Convention en double, en anglais et en français, et y ont apposé leurs sceaux.

Fait à Port-au-Prince (Haïti) le 16 septembre, de l'année de notre Seigneur 1915.

Robert Beales Davis Jr.

Chargé d'Affaires des États-Unis d'Amérique

Louis Borno

Secrétaire d'État des Relations Extérieures et de l'Instruction Publique.

HAITI-ESPOIR :
 IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;
 DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;
 RECHERCHER LEURS CAUSES ;
 SENSIBILISER LES GENS ;
 ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE

Directeur Général
 Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en Chef
 Me. Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction
 Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
 Mutchi Obas
 Alex Calas
 Ing. Moïse Charles
 Ing. Yves Junior Vancol
 Me. Manfred Siméon
 Me. Jean Hénoc Faroul
 Bernadel Joseph
 Jean Gustave Molin
 Marttine Milard

Promotion
 Alex Calas

Reporter
 Thomas Goldy

Responsables de Publicité
 Eder Rosier

Marketing et distribution
 Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique
 Alexis Jean Billy.

**DISCOURS LORS D'UNE SÉANCE D'INFORMATION DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU SUR HAÏTI**

Source : La mission des États-Unis auprès des Nations Unies, 20 juillet 2026



Ambassadeur Mike Waltz, Représentant des États-Unis auprès des Nations Unies New York,
Merci, Madame la Présidente.

Ravi de vous voir et bienvenue. Je remercie également chaleureusement les intervenants qui ont fait le déplacement aujourd'hui ; j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre eux en Haïti il y a quelques semaines, lors de ma visite à Port-au-Prince et à Saint-Domingue. Au cours de ce voyage, j'ai pu m'entretenir avec des représentants des Nations Unies, du gouvernement haïtien, du gouvernement dominicain, ainsi qu'avec d'autres acteurs engagés et dévoués, tels que l'UNICEF, l'ONG Save the Children et d'autres organisations qui œuvrent sur le sujet extrêmement difficile de la réintégration des enfants. Dans un cas, malheureusement, nous avons rencontré un garçon de huit ans endoctriné par les gangs pour tuer, notamment en lui apprenant à tuer des chiens. Heureusement, ce jeune enfant a été sauvé. Mais il y en a encore tant d'autres.

Chers collègues, si vous n'avez pas encore eu l'occasion de rencontrer la nouvelle Force de répression des gangs et de constater l'ampleur du combat qui nous attend en Haïti, je

vous encourage vivement à le faire, et surtout avant le renouvellement de notre mandat cet automne. Je pense que beaucoup d'entre vous trouveront cette expérience extrêmement instructive. Comme vous le savez, **Haïti se situe à quelques centaines de kilomètres seulement de la Floride et, à ce titre, ce pays revêt un intérêt crucial pour les États-Unis**, en plus de celui du Conseil, car ces gangs font circuler armes, drogue et terreur dans les Caraïbes, puis vers l'Afrique de l'Ouest, l'Europe et les États-Unis. Et comme nous l'ont indiqué les intervenants aujourd'hui, ils ont littéralement transformé des quartiers entiers, une ville entière, la capitale Port-au-Prince, en zone de mort. Ils ont pris le contrôle des routes, des ports, du port principal, des hôpitaux, des prisons, et exportent leurs crimes bien au-delà de Port-au-Prince. **Ce qui est particulièrement troublant, parmi tant d'autres choses, c'est qu'ils glorifient ces actes.**

Page suivante

Ils les célèbrent sur les réseaux sociaux comme TikTok, Facebook et Instagram, se présentant comme des révolutionnaires et recrutant des enfants pour leur cause ; ils terrorisent souvent la population haïtienne par des exécutions et d'autres formes de torture. Le plus inquiétant, c'est qu'ils tirent profit de ces réseaux sociaux.

Nous allons nous attaquer à ce problème très prochainement afin de mettre un terme à ces activités. Comme l'ont indiqué les intervenants, ces criminels prospèrent en s'en prenant principalement à des civils innocents. Ils commettent également un nombre effroyable d'enlèvements contre rançon, forçant des familles démunies à vendre leurs maigres biens pour libérer leurs proches. **C'est pourquoi la priorité absolue des GSF, leur priorité numéro un dans le plan de campagne qu'ils m'ont présenté, est de reprendre le contrôle des rues et des voies de communication et de commerce reliant les ports à l'intérieur du pays.**

Je tiens à vous dire, chers collègues, que du commandant mongol jusqu'aux échelons inférieurs, ces hommes et ces femmes sont d'une efficacité redoutable. J'ai vu ce genre de forces partout dans le monde, au Moyen-Orient, en Asie du Sud et en Afrique, et je sais reconnaître une unité bien commandée. J'ai constaté que nombre de ces officiers, planificateurs, des civils responsables de l'UNSOH à la Force de répression des gangs et aux opérations politiques, sont dévoués, expérimentés et disposent d'un plan intégré solide qui ne demande plus qu'à être mis en œuvre. J'ai vu des unités d'aviation salvadoriennes, des instructeurs des forces spéciales jamaïcains, des troupes tchadiennes et d'autres encore arriver du monde entier. D'ailleurs, 300 soldats ont atterri du Sri Lanka pendant notre séjour.

Les soldats et les policiers que j'ai rencontrés étaient bien entraînés. Ils sont bien armés et relativement bien équipés. L'ONU a dû intervenir dans certains cas. Grâce au travail de ce Conseil, elle dispose d'un mandat offensif. Ce mandat lui permet de s'attaquer aux « Barbecues d'Haïti », ces chefs de gangs, de les traduire en justice et de reprendre le contrôle d'Haïti à ces apprentis dictateurs qui transformaient les rues en terrain de jeu violent.

Les États-Unis sont profondément reconnaissants au Groupe permanent des partenaires et aux pays contributeurs de troupes et de forces de police qui participent à la Force de soutien géologique (FSG). Je peux vous assurer, pour l'avoir constaté personnellement, que cette mission serait impossible sans leur engagement et leurs sacrifices. **Nous sommes particulièrement reconnaissants à la République dominicaine, qui perçoit à juste titre cette**

situation comme une menace existentielle pour sa sécurité et qui s'est montrée, je crois, extrêmement coopérative pour faciliter le déploiement de la FSG en Haïti.

Je tiens également à remercier la Sous-Secrétaire générale adjointe **Daniela Krosiak** et l'équipe du *Bureau d'appui des Nations Unies*. Ils ont travaillé avec diligence aux côtés du *Groupe permanent des partenaires* pour garantir le déploiement des contingents de troupes dans les meilleurs délais.

Franchement, chers collègues, je pense qu'au cours des dix derniers mois, le *Cadre stratégique mondial (CSM)* a démontré ce que l'ONU peut accomplir lorsqu'elle se concentre sur l'essentiel, et ce n'est qu'un début. Comme l'a déclaré le Représentant spécial, les progrès du CSM seront mesurés – et c'est crucial qu'ils soient évalués au regard des objectifs et des critères définis par le Représentant spécial **Christofides**. Cela est conforme au mandat du Conseil. Je salue la proposition de ces indicateurs et de ces critères, qui permettront au Conseil d'évaluer les progrès accomplis. C'est ainsi que l'ONU a été conçue : les nations s'unissent, enrayent le chaos avant qu'il ne se propage et assument collectivement leurs responsabilités.

À cette fin, nous nous réjouissons de travailler avec le Panama, co-auteur du CSM, tandis que le Conseil s'apprête à renouveler le mandat du CSM en septembre. D'ici là, j'en appelle à tous ceux qui disposent de capacités de transport aérien – j'ai déjà parlé à plusieurs représentants de pays – pour qu'ils contribuent au déploiement des troupes et du matériel, et notamment à nos collègues du **Sri Lanka**, du **Bangladesh** et de la **Côte d'Ivoire**, afin qu'ils accélèrent leur déploiement par voie aérienne. Il est évident que les troupes et le matériel atteindront le sol haïtien beaucoup plus rapidement par voie aérienne que par voie maritime, bien plus lente. Je ne saurais trop insister sur l'importance de l'aide de tous nos collègues, quelles que soient leurs capacités, commerciales ou militaires.

La victoire, pour nous, ce serait la fin des gangs et la perte du contrôle de la moitié d'Haïti. Cela signifierait que les familles haïtiennes pourraient quitter leurs foyers sans payer de tribut aux gangs, sans avoir à vendre leurs enfants, souvent sous la menace d'une arme. Et la victoire, ce serait traduire ces chefs de gangs en justice, les arrêter ou les neutraliser. Les GSF peuvent remporter chacune de ces batailles, et la première opération de ratissage, à mon avis, a constitué un pas dans la bonne direction. Mais surtout, le gouvernement haïtien le sait – j'ai pu m'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères, présent aujourd'hui, et le Premier ministre.

Ils savent que la solution à long terme réside dans des forces de sécurité haïtiennes capables de tenir le terrain, de faire respecter la loi et de défendre leur population.

Chers collègues, je tiens à vous faire prendre conscience de la brutalité du combat qui attend les forces de sécurité haïtiennes. J'ai rencontré des policiers qui m'ont raconté qu'il y a deux semaines à peine, une patrouille de police, un véhicule blindé, s'était embourbée dans un fossé. Un gang l'a encerclé et a mis le feu en dessous, forçant les policiers à l'intérieur à faire un choix cruel : mourir brûlés vifs ou quitter leur véhicule blindé. Ils ont évidemment choisi la seconde option. Ils ont été écorchés vifs dans la rue, cloués contre le véhicule en flammes, comme un avertissement. Je ne veux pas être trop cru, mais je veux que chacun comprenne le combat qui attend le gouvernement haïtien et les hommes et femmes courageux qui servent dans ces forces de sécurité.

Par ailleurs, les gangs bloquent souvent littéralement les routes pour installer leurs points de contrôle. Il est donc urgent de disposer d'engins de génie, de bulldozers et autres équipements similaires pour dégager ces routes et neutraliser ces points de contrôle. Dans un autre cas, un agent, assez courageux pour collaborer avec nous et la Force de répression des gangs afin de lever ces obstacles, a vu sa famille kidnappée et retenue en otage par un gang. Il a fini par se rendre et livrer sa vie. Ils l'ont exécuté en pleine rue, un avertissement de plus. Il a sacrifié la sienne pour sauver celle des siens. Je ne vous relate que quelques exemples parmi tant d'autres de ces histoires douloureuses. Il est absolument impossible de sous-estimer la brutalité dont font preuve ces gangs envers leur propre population.

Malgré les difficultés à venir, la Police nationale haïtienne (PNH) et les Forces armées haïtiennes intensifient

considérablement leurs efforts. Les États-Unis soutiennent pleinement le programme de recrutement massif « P4000 » de la PNH, dont l'objectif est d'intégrer 4 000 nouveaux policiers à Haïti d'ici début 2027. Ce programme a déjà formé 2 000 nouveaux agents, actuellement déployés pour sécuriser davantage de territoires à travers le pays. Les États-Unis se réjouissent également que les autorités haïtiennes tiennent leur promesse faite au peuple haïtien de rétablir la démocratie. **Nous félicitons tout particulièrement le Conseil électoral provisoire pour ses mesures concrètes, tant budgétaires qu'autres, en vue de l'organisation d'élections, les premières depuis dix ans.**

Chers collègues, le peuple haïtien mérite des rues libres de gangs, des institutions intègres et un gouvernement choisi par lui, par le peuple. L'effondrement d'Haïti ne saurait rester confiné à ses frontières. La violence des gangs, le trafic de drogue, le trafic d'armes et l'immigration clandestine ne connaissent pas de frontières. **Un Haïti plus sûr sert les intérêts de toute la région et de chaque nation qui souhaite une Caraïbe libérée de l'emprise criminelle.** Permettez-moi donc d'être clair, au cas où cela n'aurait pas été suffisamment évident : les États-Unis sont à vos côtés. Nous sommes solidaires d'Haïti. Nous continuerons à œuvrer avec les Haïtiens, le GSF et nos partenaires internationaux pour rétablir la sécurité, partager les responsabilités et aider le peuple haïtien à reprendre le contrôle de son pays.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

*NB. Traduction Google, révisée et certifiée par Jean Hénoc Faroul.
NDLR. C'est nous qui avons souligné les déclarations jugées pertinentes.*

HAITI-ESPOIR :
IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;
DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;
RECHERCHER LEURS CAUSES ;
SENSIBILISER LES GENS ;
ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE

Directeur Général
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en Chef
Me. Jean Hénoc Faroul

**Secrétaire de
Rédaction**
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
Mutchi Obas
Alex Calas
Ing. Moïse Charles
Ing. Yves Junior Vancol
Me. Manfred Siméon
Me. Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Martine Milard

Promotion
Alex Calas

Reporter
Thomas Goldy

**Responsables de
Publicité**
Eder Rosier

Marketing et distribution
Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique
Alexis Jean Billy

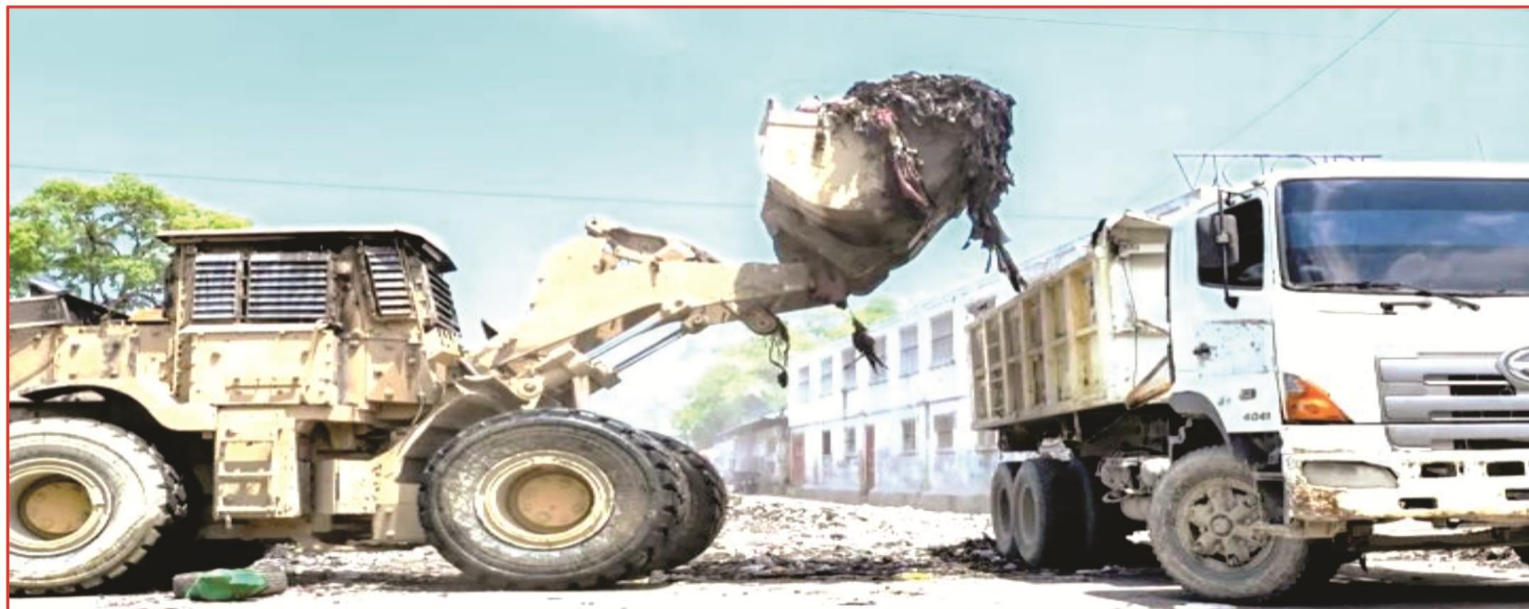


LE SERVICE NATIONAL DE GESTION DES RÉSIDUS SOLIDES (SNGRS)

Boulevard 15 Octobre

Sa mission :

- Collecter, trier, recycler et transformer les déchets ;
- Fixe les normes dans lesquelles ces activités doivent être effectuées,
- Fixer les lieux d'établissement des sites de décharges.



Gérer les déchets médicaux et toxiques, et assurer le contrôle et la cohésion des différents acteurs du secteur.

Le SNGRS, placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, fonctionne de concert avec les Collectivités territoriales.

Le SNGRS dessert tout le territoire national.

Trois représentants de la Fédération Nationale des Maires (FENAM) font également partie du conseil.



Le Travail est immense ; mais il manque les moyens !

- Chaque année il y a environ cinq millions de tonnes métriques d'ordures dans le pays ;
- Seulement 13 % avait pu être collectés par l'ancien SMCRS.
- Les entreprises privées en ramassaient environ 15%.

AIDEZ-NOUS À FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Publication du calendrier électoral piège politique ou réelle transition ?

Par Jean Hector Anacacis, ancien sénateur de la République



Le Conseil électoral provisoire (CEP) poursuit ses démarches pour organiser les prochaines élections, malgré les turbulences et les discours contradictoires des chefs de partis politiques. L'institution a récemment lancé les opérations d'enregistrement des électeurs dans neuf départements, tout en faisant face à des critiques acerbes et aux retards chroniques qui entravent la mise en place d'un climat électoral stable.

Après de nombreuses tergiversations, le CEP a enfin publié le calendrier pour les élections de 2026, pendant que certains leaders de l'opposition manœuvrent pour instaurer un gouvernement bicéphale, d'autres tentent de s'adapter aux exigences du décret électoral, révisé à trois reprises.

Parallèlement, les partis agréés cherchent à se regrouper en coalitions politiques, tandis qu'une troisième faction fait entendre sa voix de manière critique avant même la parution officielle du calendrier.

Cependant, le Conseil électoral n'est-il pas toujours dans l'impasse en raison des tensions internes et des carences affichées par certains de ses membres ? Où en sommes-nous réellement après cette publication ? Que dit le chef du gouvernement face au délai fixé par le CEP, alors que le processus semble engagé en trompe-l'œil ?

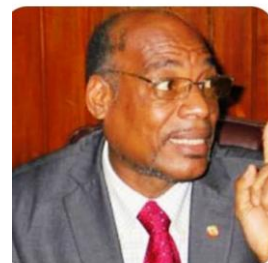
Que cache réellement cette annonce, alors que l'inscription des citoyens sur le registre électoral vient tout juste de débuter ? La communauté internationale observe la maladresse et le mutisme de plusieurs conseillers : le représentant de l'Université d'État d'Haïti, gravement souffrant, ou encore celui du secteur vaudou, incapable de s'expliquer clairement en dehors du processus.

Le Premier ministre Didier Alix Fils-Aimé est-il conscient de ces handicaps majeurs au sein de l'institution électorale ? Les membres du CEP devraient être des communicateurs chevronnés, capables d'éclairer et de guider la population. Or, certains d'entre eux ne se comportent-ils pas comme des politiciens véreux cherchant à faire dérailler la machine au profit d'une nouvelle formule bicéphale ? Combien de juges à la Cour de cassation préparent déjà leur discours d'investiture comme chef de l'Exécutif ? Combien de leaders d'opposition ont déjà leur costume taillé sur mesure pour devenir Premier ministre ?

Face à cet imbroglio, le Premier ministre Didier Alix Fils-Aimé n'a pris aucune initiative politique d'envergure pour étouffer dans l'œuf ces velléités machiavéliques. Pourtant, le mois de février demeure une date mythique et politiquement explosive en Haïti. Faut-il rappeler que Jean-Claude Duvalier a été contraint de quitter le pouvoir le 7 février 1986 sous la pression populaire ? Que Jean-Bertrand Aristide ait dû démissionner et s'exiler en 2004, à la suite d'un soulèvement populaire et de l'insurrection armée menée par Guy Philippe ? Ou encore qu'en 2024, le Dr Ariel Henry s'est vu empêcher de regagner le pays après une mission au Kenya, bloqué par l'alliance des gangs armés ?

Alors que le CEP a fixé le second tour des élections au 13 février 2027, que signifie cette date symbolique pour le chef du gouvernement ? Ne s'agit-il pas d'un cadeau empoisonné susceptible de précipiter sa chute, à l'image de ses prédécesseurs ?

Me. Anacacis Jean Hector
Ex- Sénateur de la République
Coordonnateur de LAPEH



Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

Environ 350 mille migrants haïtiens en difficulté

Par Ulysse Jean Chenet



Le Gouvernement américain ne cesse pas de durcir sa politique migratoire. Les bénéficiaires de statut temporaire aux Etats Unis ont du pain sur la planche. Le Congrès américain qui devait se pencher sur cette affaire, n'est arrivé à délibérer. Un sénateur républicain a fait opposition au projet de prorogation du TPS pour les Haïtiens. Pendant ce temps, les déportations vers Haïti continuent. Certains bénéficiaires reçoivent des alertes de déportation sur leurs téléphones. Selon de témoignages concordants, leurs permis de travail sont bloqués et même des transactions bancaires leur sont interdites. Ils ne peuvent pas circuler librement dans les rues par peur des agents ICE.

Effectivement, ils ont de quoi à être effrayés, car les conditions d'accueil ne sont pas appropriées en Haïti. L'insécurité bat son plein. Pas d'électricité. L'internet ne fonctionne pas trop bien. Ce serait juste un enfer pour ces gens qui étaient le moteur de l'économie de nombreuses familles en Haïti.

À noter que, depuis l'annonce de l'arrêt du TPS, le niveau des transferts vers Haïti a diminué considérablement. C'est-à-dire, la suspension du TPS n'affecte pas seulement les migrants haïtiens, mais c'est tout un pays qui va en subir les conséquences.

Le Ministre des Haïtiens Vivant à l'Etranger du

gouvernement d'Alix Didier Fils- Aimé a déclaré qu'il est en train de faire des préparations pour recevoir dignement les migrants haïtiens qui seront déportés. Pourtant depuis deux à trois semaines, il y a des vagues de déportations au Cap-Haïtien, et les déportés n'ont rien reçu comme assistance.

Le dossier du TPS aux Etats-Unis viole des principes de coopération et de droits humains. Le Gouvernement américain devrait avoir un minimum de pitié pour les migrants d'où qu'ils viennent. La politique migratoire de Donald Trump montre une situation de xénophobie dans ce pays qui est le carrefour de toutes les races et de toutes les nations du monde.

Le dossier de ces migrants haïtiens mérite un traitement particulier, car la situation sécuritaire et économique d'Haïti, les USA la reconnaissent eux-mêmes comme étant terrible. De fait, aujourd'hui le pays traverse une crise multiple. Les conditions ne sont pas favorables pour accueillir tant de migrants haïtiens chez eux. C'est un fait. Il faut le dire clairement, malgré les déclarations des autorités haïtiennes à ce sujet.

Rédaction:

Dr. Ulysse Jean Chenet.

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

ADMINISTRASYON JENERAL DWÀN



Lancement du module ASYVAL par l'Administration Générale des Douanes...

Lalwa ak Leta Santral bay Administrasyon Jeneral Dwàn plen pouvwa poul goumen kont kontrebann sou fontyè, nan ewopò ak nan waf yo. Konsa, ajan dwàn yo gen otorizasyon pou yo:

- arete moun ki ap fè kontrebann;
- arete chofè kap transpòte machandiz kontrebann;
- sezi machin ki ap transpòte yo;
- sezi machandiz sa yo.

Ou menm ki gen gwo depo ak magazen, se pou fakti ak papye dwàn ou toujou pare pou montre enspektè dwàn yo. Ladwàn pap jwe, paske san lajan ladwàn, Leta pap ka fonksyone ni bay popilasyon an sèvis.

MALÈ AVÈTI PA TOUYE KOKOBE ! EDE LETA POU LETA KA EDE NOU!



Les bassins hydrographiques dégradés, une menace silencieuse pour les écosystèmes marins

Par Yves Junior Vancol, *ing.*



L'avenir des écosystèmes marins ne se joue pas uniquement en mer. Il se décide d'abord dans les montagnes, les vallées et les bassins hydrographiques qui alimentent les zones côtières. La protection des écosystèmes marins ne peut être envisagée sans une gestion efficace des bassins hydrographiques qui les alimentent. Les rivières constituent le principal lien entre les montagnes, les plaines et la mer. Ainsi, lorsqu'un bassin hydrographique est dégradé par la déforestation, l'érosion des sols, les pollutions ou une mauvaise gestion des ressources naturelles, les conséquences se répercutent inévitablement sur les zones côtières et les écosystèmes marins.

Les sédiments, les déchets et les polluants transportés par les cours d'eau altèrent la qualité des eaux côtières, fragilisent les récifs coralliens, les herbiers marins et les mangroves, tout en réduisant la productivité des ressources halieutiques. À long terme, cette dégradation compromet les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs et affaiblit la résilience des territoires face aux changements climatiques.

Dans ce contexte, les objectifs du **projet Blue Hispaniola** ne pourront produire des résultats durables que si les bassins hydrographiques qui surplombent les zones côtières

concernées font également l'objet d'interventions de restauration.

Tant que ces bassins resteront dégradés, les efforts de conservation marine risquent de produire des résultats limités. Chaque pluie emporte vers la mer des tonnes de sédiments, de déchets et de polluants issus de bassins versants déboisés et mal gérés.

Ce phénomène accélère l'envasement des baies, étouffe les récifs coralliens, détruit les herbiers marins, fragilise les mangroves et provoque un appauvrissement progressif de la biodiversité. À terme, c'est toute la chaîne alimentaire marine qui est affectée, mettant en péril la pêche artisanale, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de milliers de familles.

Dans ce contexte, prenons le cas du projet Blue Hispaniola qui est une initiative binationale majeure lancée en juillet 2026 dans le Nord-Est d'Haïti et en République dominicaine. Programme qui sera mis en œuvre par la *Fondation Panaméricaine de Développement (PADF)* avec l'appui du *programme OCEAN* et financé par *UK International Development*. Il vise à :

- Renforcer la coopération transfrontalière entre Haïti et la République dominicaine en faveur de la biodiversité marine et côtière.

- Améliorer la gestion durable des ressources halieutiques (pêche).
- Développer une économie bleue qui génère des revenus pour les populations locales tout en protégeant l'environnement.

Ce projet représente une initiative importante. Toutefois, protéger la mer sans restaurer les bassins hydrographiques qui la nourrissent reviendrait à traiter les symptômes sans éliminer la cause profonde du problème.

Les écosystèmes marins continueront de recevoir, année après année, les effets cumulés de la dégradation des terres situées en amont. La restauration des bassins hydrographiques n'est donc pas une action complémentaire : elle constitue une condition indispensable au succès de toute stratégie de conservation marine. Reboisement, conservation des sols, gestion intégrée des ressources en eau, réduction de la pollution et protection des sources doivent être considérés comme des priorités au même titre que la gestion des aires marines protégées.



Le littoral au Cap-Haïtien

Protéger uniquement la mer sans traiter les causes de sa dégradation en amont reviendrait à agir sur les conséquences sans s'attaquer aux origines du problème. La restauration des bassins hydrographiques par le reboisement, la conservation des sols, la gestion intégrée des ressources en eau et la réduction des sources de pollution constitue donc une condition essentielle à la réussite des initiatives de conservation marine.

Cette approche « *de la montagne à la mer/ de la crête au récif* » (« *Ridge to Reef* ») est aujourd'hui reconnue comme l'une des stratégies les plus efficaces pour préserver durablement les écosystèmes marins. Cette vision appelle une coordination renforcée entre les institutions nationales compétentes, notamment celles chargées des ressources hydriques (INARHY), des aires protégées (ANAP), de l'environnement (MDE), de la pêche (MARNDR) et des collectivités territoriales (MICT), (MDT), le MPCE, MEF (Douane, DGI) la société civile, le secteur privé et les ONG(s).

La santé des océans commence en réalité dans les bassins versants. Guérir les bassins hydrographiques, c'est offrir aux écosystèmes marins les conditions indispensables à leur régénération et à leur préservation pour les générations futures. En Haïti, l'urgence est réelle. Si les bassins hydrographiques dominant les zones côtières ne sont pas restaurés rapidement, les investissements consacrés à la protection du milieu marin risquent de perdre une grande partie de leur efficacité.

Sauver la mer exige d'abord de guérir les bassins hydrographiques. Sans cette vision intégrée, nous continuerons à lutter contre les conséquences tout en laissant prospérer les causes de la dégradation environnementale.

Yves Junior VANCOL

Ing. Directeur de l'INARHY



SERVICE MARITIME DE NAVIGATION D'HAÏTI SEMANAH



Le SEMANAH a une mission de régulation et de contrôle des eaux maritimes haïtiennes, qu'il soit côtier, régional ou international. Il agit suivant les directives de son Conseil d'Administration composé du :

- Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications, Président*
- Ministre de l'Économie et des Finances, Membre*
- Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Membre*
- Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Membre*
- Ministre du Commerce et de l'Industrie, Membre*
- Directeur Général de l'Institution, Secrétaire du Conseil*



Directeur Général "Patricick Norzéus"

Le SEMANAH joue donc un rôle important en aidant l'État à cerner dans son ensemble les multiples problèmes liés au domaine maritime.

Dans un milieu en perpétuelle mutation et à côté de l'intensification des exigences, le SEMANAH joue un rôle de premier ordre dans la sécurité, la sûreté du transport maritime et la protection de l'environnement marin. Cette mission s'exerce dans les limites de sa juridiction à travers sa structure fonctionnelle.

De plus, par son implantation territoriale, le SEMANAH offre un service public de proximité aux usagers de la mer.



CARMEL FRENCH : UNE ARTISTE POLYVALENTE



Elle s'appelle **Carmel French**, épouse du grand chanteur haïtien **Gary French**. Née à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, elle s'est établie à New York avec ses parents, tout jeune, une adolescente de 14 ans. Autodidacte, elle donc a appris seule à maîtriser l'art du pinceau. Pour elle, l'art c'est de la beauté, et elle voit de la beauté dans tout ce qu'elle fait. Passionnée et polyvalente, elle est tout à la fois peintre, illustratrice, dessinatrice et calligraphe. Carmel fait aussi des cartes de souhaits, des motifs sur maillots, en toute originalité. Elle possède un don naturel pour la calligraphie, ce qui l'amène à concevoir des cartes d'invitation et d'adresse, des enveloppes pour mariage, des faire-part, des fêtes de seize ans, des diplômes, des poèmes, des menus, des pancartes et des bar-mitsvah ou bat-mitsvah ("fille du commandement" en hébreu), une fête marquant le passage des filles à la responsabilité religieuse et légale),

L'autodidaxie n'a pas empêché à Carmel French d'aller parfaire ses connaissances artistiques innées dans un cadre d'apprentissage structuré. Sa quête de certification officielle l'a amenée à étudier l'art commercial, la typographie et la conception graphique au *Parsons School of Design* et au *school of the Visual Arts* de New York.

Elle en est sortie avec des diplômes qui l'ont permis de travailler comme directrice d'art dans l'une des plus grandes chaînes de magasins du monde, Macy's. Les thèmes préférés de cette artiste accomplie, sont les

photographies fixes, les couchers de soleil et les sujets figuratifs.

Nous avons eu le plaisir de la rencontrer à New York le Lundi 20 Juillet 2026.

ENTRETIEN

Question : *Bonjour Carmel, depuis quand pratiquez-vous la peinture ?*

Réponse : Bonjour. Je suis une artiste autodidacte. J'ai appris à peindre toute seule, mais j'ai appris l'art graphique à l'école. J'avais commencé à peindre dès mon jeune âge en Haïti. Mon style, c'est l'impressionnisme contemporain.

Je suis aussi illustratrice, water coloriste et calligraphe.

Question : *Quels sont vos artistes préférés ?*

Réponse : L'un de mes artistes favoris parmi tant d'autres, serait **Claude Monet**. Mon artiste haïtien préféré est **Claude Dambreville**. Il y a tant de grands artistes haïtiens qu'il m'est difficile de choisir. **Frankétienne** est fantastique ; il a laissé un grand héritage dans l'art haïtien.

Question : *Votre source d'inspiration ?*

Réponse : Source d'inspiration. Je dirais que la nature, les gens, la romance et la musique sont mes sources d'inspiration. Je puis également à partir de mon imagination. Mes œuvres peuvent être consultées en ligne sur ma page *instagram* : [@Carmel_French](https://www.instagram.com/Carmel_French)

Question : *En fait, quelle est la finalité de votre œuvre ?*

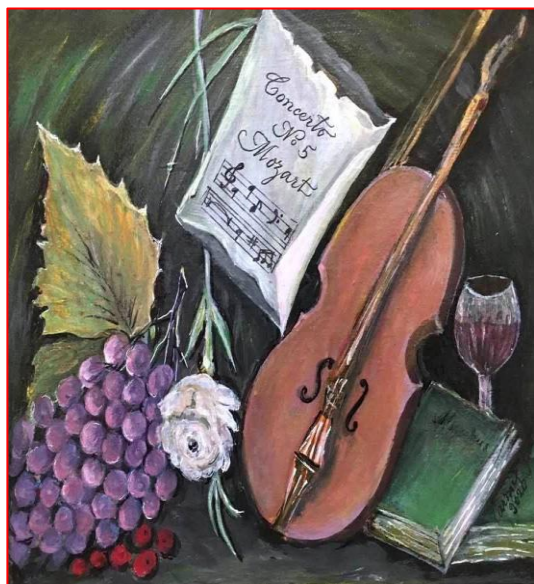
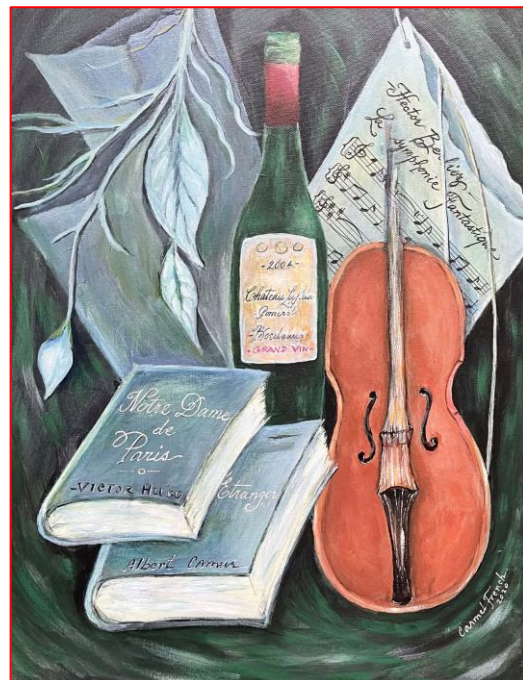
Réponse : Je fais de la peinture un passe-temps, mais aussi comme une profession, car je crée des cartes de vœux, des vases peints et des poèmes que je vends. J'aime peindre des sujets qui me transportent dans un autre monde, comme pour m'échapper de ce monde chaotique dans lequel nous vivons, avec de simples objets de mon environnement.

Question : *Vos projets ? Vos rêves ?*

Réponse : Pour l'avenir : j'espère pouvoir continuer de faire de l'art et avoir une reconnaissance mondiale.

Propos recueillis à New York par Jean Hénoc Faroul, le Lundi 20 Juillet 2026.

ALBUM FOTO CARMEL FRENCH



Carmel French Watercolors

Attitude & Gratitude

Floral Watercolor Collection

Originals and signed, on heavy stock, 11x14 with mat, \$200 each, free shipping.

Green Orchid	Tulips	Anemone

Pinks	Coral Lilies	Copper rose



Prédateurs vs Proies

Le jeu international n'est pas une affaire de sentiment, mais de stratégie. Soit un pays choisit d'être prédateur, soit il reste proie. Les nations qui prospèrent sont celles qui ont compris cette règle fondamentale.

Le système international fonctionne avant tout selon une logique d'intérêts. Les États cherchent à protéger leur sécurité, leur prospérité économique et leur influence. Dans ce contexte, les relations internationales ressemblent souvent à une compétition où chaque nation tente de défendre ses propres intérêts.

À travers l'histoire, des puissances comme les États-Unis, la Chine, la Russie, la France ou le Royaume-Uni ont investi massivement dans la science, la technologie, l'industrie, leurs forces armées, leur diplomatie et leurs institutions. Ces investissements leur ont permis d'exercer

une influence considérable sur la scène mondiale. Leur objectif premier est de préserver leurs intérêts stratégiques et leur capacité d'action.

À l'inverse, les pays dont les institutions sont fragiles, dont l'économie dépend fortement de l'extérieur ou qui investissent peu dans la connaissance et l'innovation deviennent plus vulnérables aux décisions prises par les puissances économiques et géopolitiques.

Cette réalité signifie que le monde se divise entre des « prédateurs » et des « proies ». Malgré que les relations internationales comportent également de la coopération, des alliances, du commerce mutuellement bénéfique et des règles de droit international. Cependant, les rapports de force demeurent une composante importante des décisions des États.

Les pays prédateurs

Les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie et la Chine ont choisi la voie de la prédation. Ils se font respecter parce qu'ils :

- Imposent leurs règles sur la scène internationale.

- Contrôlent les ressources et les monnaies mondiales (exemple : le pétrodollar).
- Projettent leur puissance militaire partout dans le monde.
- Diffusent leur culture et leur technologie comme instruments d'influence.

Les pays proies

À l'inverse, les nations qui n'ont pas su adopter une posture prédatrice restent vulnérables. Elles :

- Subissent les règles des autres sans pouvoir les influencer.
- Voient leurs ressources exploitées par des puissances étrangères.
- Manquent de puissance militaire pour défendre leurs intérêts.
- Souffrent d'instabilité politique qui les empêche de bâtir une stratégie durable.

Exemple : Haïti, malgré ses 222 ans d'indépendance, reste une proie face à ses voisins et aux grandes puissances.

Comparaison directe

- Les prédateurs imposent leurs règles, les proies les subissent.
- Les prédateurs contrôlent les ressources et les monnaies, les proies les voient exploitées.
- Les prédateurs développent une hégémonie militaire et culturelle, les proies luttent pour préserver leur souveraineté.

Leçons pour Haïti

Si Haïti veut sortir de la pauvreté et de l'humiliation, elle doit :

- Changer de paradigme et comprendre que le monde fonctionne par prédation.
- Construire une puissance en investissant dans la science, la technologie, l'armée et l'économie.

Nous ne sommes pas encore au ciel, même dans ce lieu divin il y eut une guerre entre les êtres célestes.

Un monde sans esclavage est un territoire trop idéaliste.

Alors que le monde est un champ de prédation. Les pays riches et respectés sont ceux qui ont choisi d'être prédateurs.

Haïti, si elle veut changer son destin, doit apprendre à jouer ce jeu et passer du statut de proie à celui de prédateur.

Au lieu de se limiter à dénoncer les puissances ou à les admirer, il est plus utile de comprendre les mécanismes qui expliquent leur réussite, d'en tirer des enseignements et de construire une stratégie nationale adaptée aux réalités haïtiennes.

En définitive, les nations qui progressent sont celles qui savent définir clairement leurs intérêts, investir sur le long terme et renforcer leurs capacités internes. Comprendre les règles du jeu international constitue une première étape ; bâtir les moyens d'y participer efficacement en est une autre, encore plus importante.

Yves Junior VANCOL, Ing



Ligue Alternative pour le Progrès et l'Emancipation Haïtienne

Jou ki 20 jiyè 2026

Nòt pou gran piblik la

Jodia devan tout kè kase ak leve kanpe ki gen nan klas politik la, pou kalme atant sektè politik la ki vle eleksyon. Se pou n ede yo reprann konfyans nan pwosesis elektoral la. Premye Minis Alix Didier Fils-Aimé, chèf gouvènman an epi Prezidan Konsèy Minis yo, dwe tande opozisyon politik la epi fè yon gwo pase men nan gouvènman l an.

Yon gwo chita-tande dwe fèt prese prese ak sektè ki di yo nan opozisyon politik la, pou ede yo jwenn konfyans epi rive sou yon konpromi politik k ap evite peyi a tonbe nan yon kriz ki pi grav toujou. Sa vle di, Premye Minis lan – Prezidan Konsèy Minis yo dwe::

1. Fè yon gwo pase men nan gouvènman l an: sa se yon ekzijans.
2. Fè yon replatraj oswa yon pase men nan Konsèy Elektoral la: jan anpil sektè politik ap mande l sa, se yon obligasyon.

Dispozisyon sa yo kapab ede evite tout tansyon ak eskonbrit politik ak lidè opozisyon yo ki ta vle yon lòt tranzisyon.

Moun ki vle konprann, va konprann !

Anacacis Jean Hector

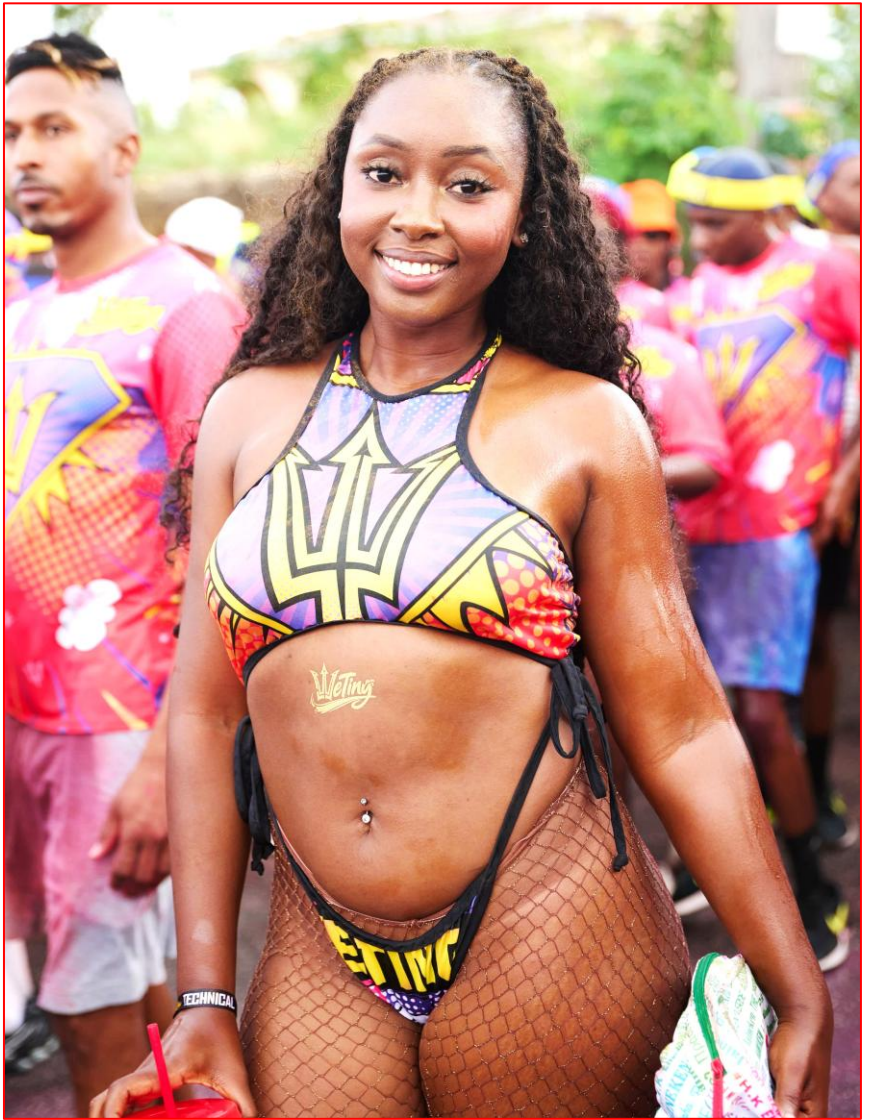
Pou kòdinasyon LAPÉH

Me. Jean Hector ANACACIS

8, Rue Dalancourt Bourdon, Port-au-Prince, Haïti • Tél.: (509) 3701-7021 / 3877-2769 / 3651-5554
Email: nellyverpileboyer@yahoo.fr / anacio169@yahoo.fr / vyvesmaurice@yahoo.fr

C'est toujours une occasion pour les femmes Sainte-Lucienne de « mettre leur beauté en valeur »





Crédit photos: Tin Trips, Socca News, Bacchana Chasers, Caribbean Events.



Liste des partis du groupement SOPA

Partis politiques	Sigles	Nom du représentant
1. RELANS	RELANS	Lindel Delismé
2. Parti Haïtien pour la Démocratie	PHD	Mathieu Junior Kercivil
3. Mouvement National pour la Transparence-Toutouni	MNT	Jorchemy Jean-Baptiste
4. Travay Ansanm pou Sove Ayiti	TAPSA	Kalebe Augustin
5. Parti des Travailleurs Agricoles pour une Gouvernance Éclairée	PARTAGE	Jean Rony Duvelsaint
6. Union Nationale des Démocrates Haïtiens	UNDH	Dominic St-Roc
7. Parti politique Transparans	PPT	Jame-son Cadet
8. Rassemblement National Haïtien	RNH	Dieuny Joseph
9. Résistance populaire	RP	Djuby Michel
10. Rassemblement National des Forces Organisées	RANFOR	Esthéphanie Marcel
11. ESKWAD DEMOKRATIK	ESKWAD	Paul Gérot Jean-Baptiste
12. Mouvement des paysans pour l'Avancement	MPL	Ulise Nelson

13. Konbit Nasyonal	KONA	Joseph Lambert
14. Konviksyon pou Ayiti	Kay	Claubenson Merane
15. Renouveau National	RN	Jean Rony Alexandre
16. Front National pour libérer Haiti	FNLH	Dimitry Joseph
17. Organisation pour l'Avancement d'Haiti et des Haïtiens	OLAHH	Jean Bernadel Paul
18. Afè Peyizan ak Pèp Ayisyen	APPA	
19. Collectif des Acteurs Haitiens pour le Développement et l'Organisation Alternative	CAHDOA	Guibert Barthelmy
20. Parti National pour le Développement	PND	Mirphie Joseph
21. Plateforme politique Troisième Voie	PPTV	Marc Théogène Sixto
22. Pati Ayiti Kanpe	PAK	Gregory Branchedor
23. Equilibre Démocratique	Ekilib	Ronald Larèche
24. Ayiti An Aksyon	AAA	Youri Latortue
25. Force pour une Haïti Fédérée	FORCE-HAITI	Thomas Jean Verlin Rosny
26. Parti Politique Indigène	PPI	Stanley Junior Mésalier
27. Parti Populaire Haitien	PPH	Dienmecy Timace
28. La Voie de L'espérance d'Haiti	LAVEH	Fritsnel Chery
29. Aksyon Patriyotik	AP	Abed-Negod Paul
30. Action pour un Meilleur Environnement National	AMEN	Patrick Norzéus

31. Parti Politique Mirak Ayiti	PPMA	Ronald Legros
32. Force 50	FORCE 50	Wilfrid Michel
33. Mouvement Kombite National		Girovna E. Brice
34. RENMEN AYITI		Jean Henry Céant
35. Ayiti Toma	Ayto	Dominique Pierre
36. Repons Klas Mwayèn	REKLAM	The Lord Francklin
37. Mouvement pour la libération d'Haiti	MOLAH	Evallière Beauplan
38. Chaîne de Solidarité Haïtienne		Michel A. Yves Jodesty
39. Pati Respè Peyizan	PRP	Yonel G. Destiné
40. Parti Nationale pour l'Alternatif de Bien-Être		Alexandre Eliphète
41. ACTION DÉMOCRATIQUE POUR BATIR HAÏTI	ADEBHA	André Joseph
42. Alliance Populaire pour la Réconciliation Nationale et le Développement	APPREND	Luxon Boursiquot
43. Assemblée Citoyenne pour Relancer Haiti	ACIREH	Jelaine PIERRE
44. Mouvement des Patriotes pour le Changement d'Haiti	MPC-HAÏTI	Jean René Destiné
45. Flambeau Démocratique	FD	Jean Négot Bonheur Delva
46. TRANSPARANS	TRANSPARANS	Styve Dupont
47. Parti Politique Transparans	PPT	Jame-son Cadet
48. Parti Démocrate Institutionnaliste		Suzie Magloire Narcisse
49. Force Louverturienne Réformiste	FORCE	Emmanuel Ménard
50. Parti de la Défense et de la Reconstruction d'Haiti	PDRH	Jean Marie Jean Julien

La beauté intérieure : une lumière que les apparences ne peuvent éteindre

Par Martine Millard



« Aucune grâce extérieure n'est complète si la beauté intérieure ne la vivifie. » Cette pensée, attribuée à **Victor Hugo**, rappelle une vérité intemporelle : la beauté authentique ne se réduit jamais à ce que l'œil perçoit. **John Keats** écrivait quant à lui : « *La beauté est vérité, la vérité beauté* », tandis qu'un autre sage affirmait que « *la beauté du corps, dépourvue de celle de l'âme, n'est qu'un ornement pour les animaux* ». Derrière ces paroles se dessine une même conviction : la véritable beauté prend sa source dans l'être avant de rayonner à travers le paraître.

Pourtant, notre époque semble avoir renversé cet équilibre. Jamais les images n'ont occupé une place aussi importante dans notre quotidien. Les réseaux sociaux, la publicité, les influenceurs et les industries de la mode ou de la cosmétique diffusent des modèles de perfection souvent inaccessibles.

Le corps est devenu un capital social, parfois même une monnaie d'échange, où les « likes » et les validations numériques semblent mesurer la valeur d'une personne.

Dans cette société où le paraître tend à supplanter l'être, une question essentielle mérite d'être posée : **peut-on encore vivre sa beauté intérieure ?** La beauté intérieure ne désigne pas simplement une qualité morale abstraite. Elle correspond à l'image profonde que nous avons de nous-mêmes et à ce que nous transmettons aux autres par notre présence, nos valeurs et nos comportements. Elle s'exprime dans la bienveillance, l'empathie, la générosité, la compassion, la créativité, l'écoute, l'humour, le courage, la fidélité à ses convictions et l'amour de soi comme de l'autre. Cette beauté-là ne dépend ni de l'âge, ni des modes, ni des critères esthétiques. Elle grandit avec l'expérience et s'enrichit au fil des rencontres.

La psychologie montre cependant combien il devient difficile de préserver cette richesse intérieure lorsque l'on est constamment confronté au regard des autres. Les réseaux sociaux favorisent la comparaison permanente. Chacun se mesure à des images soigneusement sélectionnées, retouchées, filtrées, parfois même créées par l'intelligence artificielle. Peu à peu, certaines personnes finissent par se regarder comme elles pensent être regardées : c'est ce que les psychologues appellent *l'auto-objectification*. Elles ne s'évaluent plus selon ce qu'elles

ressentent ou accomplissent, mais selon leur conformité à des critères esthétiques extérieurs.

À cela s'ajoute un autre mécanisme bien connu : *l'effet de halo*. Notre cerveau associe inconsciemment une apparence physique jugée attirante à d'autres qualités comme l'intelligence, la compétence ou la gentillesse. À l'inverse, ceux qui s'éloignent des standards dominants peuvent être injustement perçus comme moins intéressants ou moins capables. Ces biais influencent nos comportements bien plus que nous ne l'imaginons.

Le phénomène de la dépigmentation volontaire de la peau, observé dans plusieurs régions du monde, illustre avec force cette pression sociale. Derrière cette pratique se cachent souvent le *colorisme*, l'intériorisation de normes héritées de l'histoire et la croyance que modifier son apparence permettra d'obtenir davantage d'amour, de reconnaissance ou de réussite. Pourtant, aucune transformation physique ne peut combler un manque d'estime de soi profondément enraciné.

La chirurgie esthétique peut parfois réparer une souffrance réelle ou corriger une malformation. Mais lorsqu'elle devient la réponse systématique au mal-être, elle ne transforme jamais ce qui constitue l'essence d'une personne. La beauté du cœur, elle, ne s'achète pas. Elle ne se vend pas. Elle ne se monnaie pas.



Femmes et canons de beauté

La première étape consiste à diversifier les sources de notre estime de soi. Lorsqu'une personne fonde toute sa valeur sur son apparence, elle devient extrêmement vulnérable au vieillissement, aux critiques et aux comparaisons. En revanche, lorsque cette estime repose également sur les compétences, les relations humaines, les engagements, les connaissances ou les talents, elle devient beaucoup plus solide.

Il est également essentiel de développer un regard critique sur les images qui nous entourent. Comprendre le fonctionnement des filtres, des retouches numériques, des stratégies marketing et des algorithmes permet de relativiser ces modèles de perfection artificielle.

Une autre démarche consiste à pratiquer ce que certains psychologues appellent le « *miroir des qualités* ». L'exercice est simple : dresser la liste de ce qui fait notre richesse indépendamment de notre apparence. Nos talents, notre sens de l'humour, notre capacité à écouter, notre créativité, notre persévérance ou notre générosité constituent des trésors souvent bien plus précieux qu'un visage conforme aux tendances du moment.

L'auto-compassion représente également un puissant levier. Il s'agit d'apprendre à se parler avec la même bienveillance

que celle que l'on offrirait à un ami. Trop souvent, nous sommes notre critique le plus sévère.

Lorsque l'on souhaite aider un proche prisonnier de cette quête de perfection, la morale est rarement efficace. Mieux vaut susciter la réflexion. Pourquoi apprécions-nous réellement nos amis ? Est-ce pour la couleur de leurs yeux, la forme de leur visage ou leur silhouette ? Ou bien parce qu'ils savent écouter, faire rire, soutenir, inspirer et aimer ? La réponse apparaît généralement comme une évidence.

Au fond, les personnes qui marquent durablement notre existence sont rarement celles qui correspondent le mieux aux canons esthétiques de leur époque. Ce sont celles qui dégagent une présence singulière, une humanité profonde, une lumière intérieure qui finit même par transformer notre perception de leur apparence.

Vivre sa beauté intérieure aujourd'hui ne signifie donc pas nier l'importance du corps ni mépriser le soin que l'on peut lui apporter. C'est simplement refuser que l'apparence devienne l'unique mesure de la valeur humaine. C'est choisir de cultiver ce qui ne vieillit pas : la pensée, la bonté, la curiosité, la créativité, l'humour, la fidélité, la profondeur des relations.

Page suivante

Saint-Exupéry écrivait dans **Le Petit Prince** : « *On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.* » Cette phrase, souvent citée, rappelle une vérité fondamentale : ce qui touche réellement les êtres humains dépasse presque toujours ce qui est visible.

Dans un monde où tout semble devoir être montré, commenté et validé, la beauté intérieure demeure discrète. Elle ne cherche pas les projecteurs. Elle se révèle dans le silence d'une conversation sincère, dans une fidélité, dans un geste de bonté, dans le courage de rester humain au milieu des épreuves.

Plus une société célèbre l'apparence, plus ceux qui cultivent leur vie intérieure deviennent précieux. Ils apportent ce qui manque le plus à notre époque : du sens, de l'authenticité et de la profondeur. Comme le disait Coco Chanel : « *La*

beauté commence au moment où l'on décide d'être soi-même. » Nous pourrions y ajouter cette réflexion : **la beauté intérieure ne demande pas à être admirée ; elle demande simplement à être vécue.**

Cherchons donc la compagnie de ceux qui savent reconnaître cette beauté silencieuse. Et surtout, n'oublions jamais de la cultiver en nous-mêmes. Car la beauté extérieure attire parfois le regard ; la beauté intérieure, elle, demeure dans la mémoire et dans le cœur de ceux qui ont eu le privilège de la rencontrer.

Martine Milard
Paris, France



**M PA P KITE ANYEN
SOU DO PITIT MWEN**

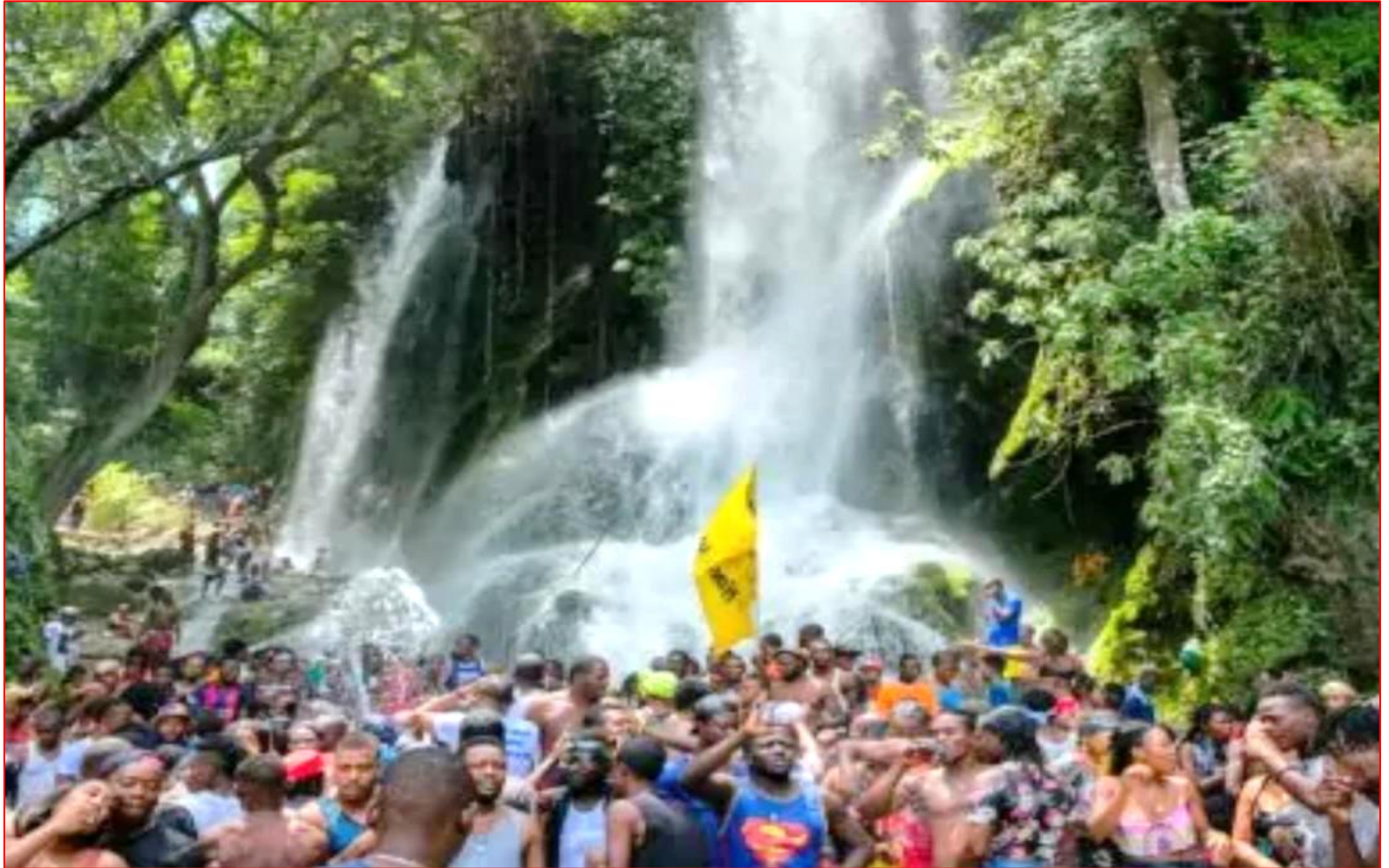
Tel: (509) 2812-6300 / (509) 4792-7582
(785) 464-0966
WWW.PROTECTA.HT

PROTECTA
Assurance-Territoire

AIC

Les gangs armés ont encore gâché la Notre-Dame du Mont-Carmel de Saut-d'Eau

Par Dr. Ulysse Jean Chenet



S'amusant à la chute de Ville-Bonheur. Crédit Photo : Frank Fontain

Dans la culture haïtienne, les fêtes patronales, communément appelées "fêtes champêtres" jouent un rôle capital dans la vie de la population. Parmi les plus grandes fêtes patronales d'Haïti, celle de Ville-Bonheur ou *Saut d'Eau* est une référence. Des milliers de pèlerins et vacanciers haïtiens et étrangers y viennent se ressourcer spirituellement ou se divertir.

À part les portées culturelle et mystique des fêtes patronales, elles ont aussi un intérêt économique pour les communautés, notamment parce que les Haïtiens de la diaspora choisissent souvent la période des champêtres pour se rendre en Haïti et faire des dons, organiser des cérémonies mystiques, investir, etc. De plus, à l'occasion des fêtes patronales, il y a toute une série d'activités génératrices de revenus dans les communautés.

À Saut-d'Eau, la fête patronale *Notre Dame du Mont-Carmel* est l'une des plus grandes sources de revenus des habitants dans tous les secteurs et dans tous les domaines. Depuis 2 à 3 ans, cette festivité populaire est prise en otage par des gangs armés. Le Ministre de la culture d'Haïti et le reste du Gouvernement d'Alix Didier Fils Aimé, semblent ne point s'en soucier. À croire que c'est un fait normal : les bandes armées peuvent imposer leurs lois sur tous les secteurs de la vie nationale et même sur les fêtes patronales en Haïti.

Ainsi va la République.

Bonne fête patronale quand même aux habitants de Ville-Bonheur dite Saut-d'Eau.

Dr. Ulysse Jean Chenet

Coordonnateur général du Mouvement Point Final.

Email: jeanchenetulyse@gmail.com

PERFORMANCE MOBILE CARWASH



PERFORMANCEMOBILECARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

PERFORMANCE CARWASH

Address:

Dade County and Broward County, Miami,
Florida, USA.

Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

By appointment only.



Jean Volcy, owner, car detail

LE CARNAVAL 2026 DE ST VINCENT –ET-GRENADINES

Placé sous le thème “The Great escape” (la grande évasion), l’Édition 2026 du carnaval de St Vincent-et-les Grenadines s’est déroulé à Kingstown, la capitale du pays, du 26 juin au 7 Juillet. Les 12 jours de festivité se sont terminés avec le défilé de fanfares (parade bands) du Lundi de Carnaval et du Mardi Gras.

Tour à tour colonie française et colonie anglaise,

St Vincent-et-les Grenadines a finalement accédé à l’indépendance en 1979. Sa population est estimée à environ 110 mille habitants pour une superficie de 390 km². Ce sont des Afro-caribéens (~71%), des métis (~23%), des Hindous (~1%), des Blancs (~3%), des Amérindiens Kalinago et Garifuna (~3%). Elle est située dans la Caraïbe orientale, entre Saint Lucia et la Grenade.

Des images du carnaval :





Crédit photos: Tin Trips, Socca News, Bacchana Chasers, Caribbean Events.

“Credit On The Boat” : un véritable succès

Par Homère L. Jean



Au centre, Olivier Pierre et son épouse entourés de participantes à “Credit On the Boat”

Le dimanche 12 juillet 2026 s'est tenue à Miami une magnifique soirée socioculturelle à bord d'un bateau. Baptisée « *Credit On The Boat* », la deuxième édition de cette activité socioculturelle, récréative et festive a connu un immense succès. L'événement s'est distingué de par son ampleur, l'enthousiasme des participants et la forte mobilisation de toutes celles et de tous ceux qui ont pris part à cette croisière exceptionnelle. Un véritable régal!

De nombreux clients du grand réparateur de crédit, des acteurs, actrices, artistes, comédiens, danseurs, danseuses, hommes et femmes d'affaires ont répondu à l'invitation d'Olivier Pierre, plus connu sous le nom de « Nèg Kredi a ». Parmi les personnalités présentes, citons notamment : **Tonton Bicha, King Kino, Louco Désir, Dadou (DYS), Vag Lavi, Stracy Magic Girl, Katalog, Fatima, Shaba, Dayana Michel, Fidamanthe Belmond, DJ Lova Mix**, ainsi que plusieurs autres figures emblématiques du monde socioculturel, artistique et musical haïtien.

La production de cette magnifique soirée était assurée par **Ron de Télé Pam**, tandis qu'**Homère L. Jean** était responsable du **Red Carpet** et assurait le rôle de maître de cérémonie (MC).

Toutes nos félicitations à l'équipe d'Olivier Pierre, à sa ravissante et respectueuse épouse, aux organisateurs de l'événement, au service traiteur, à l'équipe de **Télé Pam**, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette soirée mémorable.

J'en profite pour remercier la compagnie d'Olivier Pierre d'avoir personnellement réparé mon crédit ainsi que celui de centaines d'Haïtiens et d'étrangers aux États-Unis d'Amérique. Comme le dit le proverbe français : « *Jamais deux sans trois.* » Rendez-vous donc l'année prochaine pour la troisième édition de « *Credit On The Boat* ».

Homère L. Jean

Suite: page suivante

"Credit On The Boat": A Resounding Success

By Homère L. Jean

On Sunday, July 12th, 2026, a magnificent social and cultural event took place aboard a boat in Miami. Baptized "**Credit On The Boat**" this second edition of the festive, recreational, and cultural event was a huge success. It stood out for its scale, the enthusiasm of the participants, and the strong turnout of everyone who joined this exceptional cruise. It was a real treat!

Many clients, actors, actresses, artists, performers, dancers, and business professionals accepted the invitation from **Olivier Pierre**—better known as "*Nèg Kredi a.*" Notable figures in attendance included **Tonton Bicha, King Kino, Louco Désir, Dadou (DYS), Vag Lavi, Stracy Magic Girl, Katalog, Fatima, Shaba, Dayana Michel, Fidamanthe Belmond, DJ Lova Mix**, along with several other iconic figures from the Haitian social, cultural, artistic, and musical scenes.

Ron from **Télé Pam** produced the event, while **Homère L. Jean** managed the red carpet and served as the Master of Ceremonies (MC). Congratulations to **Olivier Pierre's** team, his lovely and gracious wife, the event organizers, the catering staff, the **Télé Pam** team, and everyone else who contributed to the success of this memorable all white affairs event <<*Credit On The Boat*>>.

I would like to take this opportunity to thank **Olivier Pierre's** company for personally repairing my credit, as well as that of hundreds of Haitians and foreign nationals in the United States. As the French saying goes, "*Never two without three* ". We look forward to seeing you next year for the third edition of "**Credit On The Boat**."

Homère L. Jean

UN REPORTAGE –PHOTOS DE L'ÉVÉNEMENT





“ Photos envoyées par Homère L. Jean.”

HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !